

# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la culture

**Arrêté du 26 avril 2021**

**modifiant la composition du jury des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour l'accès au corps des architectes et urbanistes de l'État, ouverts au titre de l'année 2021**

**La ministre de la transition écologique et la ministre de la culture,**

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2004-474 du 2 juin 2004 modifié portant statut du corps des architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu le décret n°2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu l'arrêté interministériel du 7 juin 2004 modifié fixant la nature des épreuves et les modalités d'organisation des concours externe et interne pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'Etat ;

Vu l'arrêté interministériel du 15 décembre 2004 modifié fixant la nature des épreuves et les modalités d'organisation de l'examen professionnel pour le recrutement d'architectes et urbanistes de l'Etat,

Vu l'arrêté du 27 novembre 2020 autorisant, au titre de l'année 2021, l'ouverture des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour l'accès au corps des architectes et urbanistes de l'Etat,

Vu l'arrêté du 3 décembre 2020 fixant la composition du jury des concours externe, interne et de l'examen professionnel pour l'accès au corps des architectes et urbanistes de l'État, ouverts au titre de l'année 2021,

Sur proposition conjointe du sous-directeur du pilotage et de la stratégie du ministère de la culture et du sous-directeur du recrutement et de la mobilité du ministère de la transition écologique,

**Arrêtent :**

**Article 1<sup>er</sup>**

L'article 1 de l'arrêté du 3 décembre 2020 susvisé est modifié ainsi qu'il suit :

Est adjointe au jury, en qualité d'examinatrice de l'épreuve de la langue anglaise, la personne dont le nom suit :

- Mme Emma LETELLIER, examinatrice d'anglais

## Article 2

Le sous-directeur du pilotage et de la stratégie du ministère de la culture et le sous-directeur des ressources humaines du ministère de la transition écologique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 26 avril 2021

La ministre de la transition écologique,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le sous-directeur  
du recrutement et de la mobilité

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Edmond BEYSSIER

La ministre de la culture,  
Pour la ministre et par délégation :  
Le sous-directeur  
du pilotage et de la stratégie

A handwritten signature in black ink, featuring a large loop at the top and a long horizontal stroke extending to the right.

Denis DECLERCK